

Economie | Deux entreprises de Dordogne, distinguées par Les Périgourdin de Paris



"La Truffe", l'amicale des Périgourdin de Paris a marqué le 15e anniversaire de son prix par la création d'un nouveau trophée. Au traditionnel prix de la truffe qui a été décerné cette année à l'entreprise Sendo de Nontron, spécialisée dans la fabrication des emballages en polystyrène extrudé, s'ajoute un prix spécial du jury. Cette distinction récompense l'entreprise Mojac à Bergerac. Cette société d'une vingtaine de personnes se développe sur un marché de niche : la conception, la fabrication et la commercialisation de compléments alimentaires pour ruminants, principalement à l'international.

La société Amicale des Périgourdin de Paris, "la Truffe", créée en 1881, réunit plus de 300 membres, qui ont un attachement très fort à la Dordogne. L'association, qui compte de nombreux partenaires, est très influente dans les milieux socio-culturels et économiques. Depuis 2005, l'amicale remet chaque année un prix à un entrepreneur périgourdin. "Le prix est destiné à encourager et soutenir les talents, et ce quel que soit le domaine d'activité, tous ceux qui participent au développement économique du Périgord," tient à rappeler Jean-Luc Soulé, président de l'association. En général, il s'agit d'une jeune entreprise, cela peut être des artisans, des agriculteurs, des artistes professionnels. Pour marquer, le quinzième anniversaire de ce prix, les "Périgourdin de Paris" ont souhaité mettre en lumière une deuxième entreprise de Dordogne en attribuant un prix spécial du jury. Cette année, le prix de la Truffe doté d'un montant de 4000 euros est attribué à la société Sendo à Nontron. Cette entreprise, qui emploie cinq personnes pour un chiffre d'affaires de 400 000 euros, conçoit et fabrique des emballages en polystyrène extrudé qui permet d'expédier un produit frais et de la conserver à une température comprise entre 2 et 4 C. " *Nos clients sont issus majoritairement du secteur agro alimentaire. Ce prix va nous aider à obtenir la certification ATP (aptitude au transport des denrées périssables) qui coûte 12 000 euros. Nous avons de nombreux projets de développement, poursuivre notamment nos démarches d'obtention de nouvelles certifications, pour gagner de nouveaux marchés, notamment le transport des médicaments, ou des repas livrés à domicile,* explique Stéphane Calassou, son président.

Mojac et son marché de niche

Le prix spécial du jury, sans dotation, est attribué à la société Mojac, installée à Bergerac. L'entreprise qui compte

16 salariés et trois associés, pour un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros s'est spécialisée depuis 2012, dans la conception, la fabrication et la commercialisation de compléments alimentaires pour ruminants. 75 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international, notamment le grand export, Amérique du Sud, Nouvelle-Zélande, Russie, l'Australie. "C'est ce dynamisme international et sa stratégie de développement sur le grand export qui a séduit le jury, précise Marie-Claude Arbaudie, présidente du jury de la Truffe. "Nous travaillons sur les grands pays d'élevage. Nous souhaiterions travailler avec les Etats-Unis, mais c'est très compliqué, précise Anne Bellec, sa dirigeante. *"Nous avons de nouveaux projets notamment sur le bio. Nous venons d'obtenir notre certification bio et nous sommes désormais en mesure de proposer nos premiers compléments utilisables en agriculture biologique. La poursuite du développement international et le bio sont nos deux axes de développement pour les cinq prochaines années.*

Un levier de détection pour les porteurs de projets économiques

La "Truffe", grâce à ses membres et à son réseau, joue aussi un rôle économique pour le département de la Dordogne. L'amicale a contribué au printemps 2016, à la création du club des ambassadeurs avec comme partenaire principal l'agence Périgord développement. Composé de Périgourdins de souche, il constitue un formidable levier de détection de porteurs de projets économiques. Pour 2019, le bilan de Périgord développement s'annonce déjà exceptionnel : *" depuis le début de l'année, nous avons déjà enregistré 17 dossiers d'entreprises qui souhaitent s'implanter en Dordogne. Cela représente environ 80 emplois. L'an dernier, nous avons 16 dossiers. Les perspectives pour le deuxième semestre sont très bonnes, puisque l'on a sept dossiers en cours qui représenteront quatre vingt-dix emplois. On peut citer comme exemple, la messagerie centre express Limousin qui s'implante en Dordogne, et un centre logistique dont le siège de l'entreprise est à Lyon qui ouvre une antenne à Sanilhac,"* explique son président Jean-Baptiste Van Elslande.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 13/08/2019

[Url de cet article](#)